

Objet : SYNTHÈSE DE LA RÉUNION PASTRÉ du 21/02/2023.

Chers(es) adhérents(es) et sympathisants(es)

Tout d'abord pour mémoire et à toutes fins utiles, nous souhaitons rappeler qu'Evry-Village avait demandé à la municipalité d'organiser une réunion d'information / concertation avec les riverains dès la fin de 2022 et que cette demande a été renouvelée – de concert avec le Conseil de Quartier – lors de la séance plénière qui s'est déroulée le 27 janvier.

C'est à l'issue de cette double démarche que la municipalité a organisé cette réunion du 21/02/2023.

Voici une synthèse des points principaux de cette journée qui s'est déroulée en deux temps. Une présentation du projet + questions-réponses sous barnum dans la rue de 16h00 à 19h00 puis réunion de synthèse à 19h00 :

- +/- 40 à 50 riverains sont venus, dont +/- 25-30 étaient présents lors de la réunion de 19h00.
- Le « look » de la rue sera identique à celui de la rue du Docteur JONES, avec élargissement du trottoir de gauche (en descendant) pour le mettre aux normes « PMR » (personnes à mobilité réduite) et en faciliter l'usage pour les poussettes.  
Les réseaux électriques et téléphoniques seront enfouis.
- Parmi les personnes qui sont venues 28 se sont prononcées via les bulletins réponse mis à disposition afin de choisir entre deux scénarii :
  - ✓ Scénario 1 : inversion du côté de stationnement sur la partie basse de la rue (de l'église jusqu'au virage). Avantage : plus sécurisant pour le double sens cyclable / inconvénient : supprime 6 places de stationnement par rapport à la situation actuelle.
  - ✓ Scénario 2 : maintien du stationnement à l'identique.
- C'est le scénario 2 qui a été largement plébiscité avec 25 voix pour contre 3 voix pour le scénario 1, mais avec une demande d'aménagement sur 3 points :
  - ✓ Conserver dans ce scénario 2 le décroché permettant d'élargir le trottoir au niveau de la maison qui empiète sur celui-ci (au niveau du 11 de la rue) et tel qu'il était dessiné dans le scénario 1 et ce même si cela implique en revanche la suppression d'une place de stationnement.
  - ✓ Qu'une étude soit lancée pour que le nouveau dispositif d'éclairage nocturne soit moins puissant et moins en hauteur que l'actuel (il n'y a pas d'arbres dans la rue qui nécessite un éclairage très en hauteur). L'idée serait de privilégier l'éclairage pour les piétons.
  - ✓ Et enfin que soient conservées les places de stationnement, comme actuellement, au niveau des N°1 et N°3 de la rue (elles n'étaient pas dessinées sur les plans).
- Le double sens cyclable a été très largement refusé pour des raisons de sécurité ; d'autant que nous avons failli assister dans l'après midi et en direct à un accident de trottinette dans la courbe à mi rue selon le scénario que nous redoutions.  
Cela paraît d'autant plus acceptable que la rue du Docteur Jones juste à côté permet un itinéraire descendant très sécurisé pour les vélo et trottinettes. Il a été dit lors de la réunion que le projet était « suspendu » si ce n'est abandonné.
- Pas d'opposition au ralentisseur en bas de la rue (juste après l'église).
- Une entreprise mandatée par la Mairie prendra contact rapidement avec chaque riverain pour étudier au cas par cas les aménagements à mettre en œuvre pour l'enfouissement des réseaux (électricité et téléphone).  
De nombreux RDV ont déjà été pris le jour même par le prestataire avec les riverains présents.

Autres points abordés :

- Stéphane BEAUDET a été sollicité par les riverains de la villa Pastré qui font face à de nombreux problèmes d'infiltration et d'humidité (présence de champignons dans certains logements).  
Evry-Village va suivre ce dossier de près.
- Nous avons également attiré l'attention de la Mairie sur la gestion des ordures de la résidence PICHET qui sort ses 4 gros conteneurs poubelle parfois 2 à 3 jours avant le ramassage ce qui encombre toute la largeur trottoir de plus semble-t-il sans distinction entre les ordures standard et le recyclable.  
Si rien n'est fait, la mise au norme « PMR » du trottoir sera sans effet durant ces périodes puisque ces conteneurs l'encombrent sur toute sa largeur.  
Il faudrait soit que les ramasseurs aient accès à l'emplacement où ces conteneurs sont stockés en extérieur sur le périmètre de la copro (à +/- 2 m du trottoir) soit que l'entrée piéton de la résidence soit reculée pour permettre l'entreposage des conteneurs en attente de ramassage sans empiéter sur le trottoir.
- D'ici au démarrage des travaux il faut enlever tous les plots en béton qui jonchent la rue et les trottoirs (en face du N° 11) et sur le trottoir d'en face (côté résidence en montant vers le N° 8).
- Point à étudier : le raccordement aux eaux pluviales de beaucoup d'habitations qui en sont actuellement dépourvues.
- Point à préciser : quel est le montant de la participation financière de PICHET sur les 1,350 M€ prévus pour la réfection de la rue (engagement pris d'apporter la réponse).

Evry-Village tient à remercier ses adhérents et les sympathisants qui sont venus nombreux et ont permis que cette ultime réunion finalise le projet afin de rendre possible un démarrage des travaux, après consultations des entreprises, dès l'automne 2023 pour une durée des travaux estimée à 6 mois.

Nous tenons également à remercier la municipalité pour avoir tenu compte de nos nombreuses demandes, relayées par le Conseil de Quartier, afin qu'une réunion d'information / concertation soit tenue avec les riverains avant le démarrage des travaux.

#### **Le Conseil d'Administration.**

[association@evry-village.com](mailto:association@evry-village.com)

06-85-31-37-78.

[www.evry-village.com](http://www.evry-village.com)



*Agir pour l'animation de votre quartier,  
l'amélioration de son cadre de vie et de son environnement.*